

2ADVR (alarme, Automatismes, Domotique, Vidéo Réunion)
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au Capital de 500 euros
Siège social : 68 G rue du docteur Schweitzer
97421 Rivière Saint-Louis
889345393 RCS de Saint-Pierre

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 06 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 06 juin,
A 18 heures,
Au siège social à La Rivière Saint Louis,

Monsieur Grondin Fabrice, demeurant 68 G rue du Dr Schweitzer, 97421 Rivière Saint Louis, propriétaire de la totalité des 50 parts sociales de 10 euros composant le capital social de la société 2ADVR, Associé unique et seul gérant de ladite Société,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur GRONDIN Fabrice, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ; elle a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, sur la base du rapport de gestion qu'elle a rédigé, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 163,11 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	3 163,11 euros
Report à Nouveau	48 533,71 euros

Total	51 696,82 euros
Au Report A Nouveau	51 696,82 euros

Conformément à la loi, aucun dividende n'a été distribué sur l'exercice antérieur

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé :

Convention(s) conclue(s) par l'associée unique avec la Société :

Monsieur GRONDIN Fabrice, gérant associé unique, a été rémunéré pour ses fonctions de gérance pour un montant annuel de 26 000,00 euros.

La société a pris en charges les cotisations sociales du Gérant qui en découlent.

Monsieur GRONDIN Fabrice a un compte courant créditeur ouvert à son nom au sein de la société qui s'élève au 31/12/2023 à la somme de 81,81euros.

L'associé unique précise qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce seront portées au registre des décisions de l'associée unique en annexe au présent procès-verbal.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

GRONDIN Fabrice



2ADVR

**Alarme, Automatisation,
Domotique, Vidéo Réunion**

68G rue du Docteur Schweitzer
97421 La Rivière Saint-Louis

Siret: 889 345 393 00017 APE:4321A

2ADVR (alarme, Automatisation, Domotique, Vidéo Réunion)
Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée
Au Capital de 500 euros
Siège social : 68 G rue du docteur Schweitzer
97421 Rivière Saint-Louis
889345393 RCS de Saint-Pierre

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 06 JUIN 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 163,11 euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice	3 163,11 euros
Report à Nouveau	48 533,71 euros

Total	51 696,82 euros
Au Report A Nouveau	51 696,82 euros

Conformément à la loi, aucun dividende n'a été distribué sur l'exercice antérieur

Certifié conforme
La Gérance



2ADVR
Alarme, Automatisation,
Domotique, Vidéo Réunion
68G rue du Docteur Schweitzer
97421 La Rivière Saint-Louis
Siret: 889 345 393 00017 APE:4321A



Comptabilité Audit Patrimoine - Conseils



EURL 2ADVR

68G rue du Docteur Schweitzer

97421 ST LOUIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Certifié conforme à l'originale



ATTESTATION
d'expert comptable

Sommaire

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

<i>Bilan Actif</i>	<i>1</i>
<i>Bilan Passif</i>	<i>2</i>
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	<i>3</i>
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	<i>4</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>5</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>7</i>
<i>Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>Provisions</i>	<i>9</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>10</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>11</i>
<i>Charges constatées d'avance</i>	<i>12</i>

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 854	277	2 578	561
	Autres immobilisations corporelles	44 141	5 916	38 225	4 670
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	337		337		
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		47 333	6 193	41 140	5 231
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	55 621		55 621	
CREANCES (3)					
Créances clients et comptes rattachés	31 370		31 370	7 702	
Autres créances	1 356		1 356	723	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	33 964		33 964	45 770	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 881		1 881	144
	TOTAL (III)	124 192		124 192	54 339
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		171 525	6 193	165 332	59 570

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	48 534	11 522	
Résultat de l'exercice	3 163	37 012	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	52 297	49 134
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	80 987	84
	Emprunts et dettes financières divers (3)	82	188
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 664	3 460
	Dettes fiscales et sociales	12 709	6 705
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 593		
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	113 035	10 437
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	165 332	59 570
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	3 163,11	37 011,82
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	113 035	10 437	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		84	
(3) Dont emprunts participatifs			